



A.S. MONTS JUDO

Président :
Erick MEILLOT
06 81 63 62 54
emeillot@club-internet.fr

Vice-Président :

Trésorière :
Marie -Christine
BULAND-DESPIERRES

Trésorière Adjointe :
Nathalie MOREAU

Secrétaire :
Claudie MALLIART

Secrétaire adjoint :

Membres :
Bernard CONDOU
Marie-Noëlle
BALANGER
Christine BOIREAU
François DUVERGER
Christophe PALIN
Isabelle FLORENT
Francky MIDI

Directeur Technique :
Christèle PERRAUDIN
06 64 44 92 50
chris256@laposte.net

Adjointe pédagogique :
Aurélié MARTIN

S
P
E
C
I
A
L

A
.
G
.

MONTS JUDO

Journal, à périodicité aléatoire, de la section JUDO JUJITSU de l'A.S. MONTS

Disparition de l'OMNISPORTS

Vous avez été nombreux de vous inquiéter de la situation créée par la disparition de l'OMNISPORTS et vous aviez raison.

Dans sa réunion du 10 janvier 2005, le bureau de l'A.S. MONTS OMNISPORTS a programmé la disparition de l'association au plus tard le 30 juin 2005. A charge des sections qui souhaitent perdurer de se constituer en association loi 1901. La procédure de liquidation est en marche...

Assemblée générale extraordinaire du 14 janvier 2005

Suite à la décision décrite ci-dessus, la section JUDO a donc entrepris une démarche de création d'une nouvelle structure. Ceci a été rendu possible par les délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 14 janvier.

Vous allez trouver ci-dessous les principales résolutions qui conduisent à cette création.

Personnellement, j'ai été agréablement surpris de la participation à cette assemblée générale : plus de 50 personnes étaient présentes ou représentées (alors même qu'il y avait une représentation théâtrale des enfants de l'Ecole DAUMAIN).

De plus, deux parents, Mme FLORENT et M. MIDI, ont fait acte de candidature pour rejoindre le comité directeur de la nouvelle association.

Enfin, chaque membre du bureau actuel de la section a également fait acte de candidature pour continuer.

Tous ces éléments sont encourageants. Ils ont contribué à me faire poursuivre mon engagement en faveur du judo sur la commune.

Erick MEILLOT.

Calendrier.

Le format A3 recto verso du calendrier (et donc son prix de 3 €) a été dicté par le souci de visibilité de nos judokas : un format plus petit était illisible.

Résolution 1.

Une nouvelle association l'ASSOCIATION SPORTIVE DE MONTS DE JUDO JUJITSU, alias A.S. MONTS JUDO JUJITSU, chargée de gérer la pratique du judo jujitsu sur MONTS est créée. Ses statuts et règlement intérieur sont adoptés.

Numéro 20 : février 2005

Responsable de la publication :
Erick Meillot.

Résolution 2.

Un comité directeur de 11 membres a été élu : Mmes BALANGER, BOIREAU, BULAND, FLORENT, MALLIART, MOREAU, Ms CONDOU, DUVERGER, MEILLOT, MIDI, PALIN.

Résolution 3.

Le comité directeur ci-dessus a autorité pour entreprendre toutes les démarches administratives de création de l'A.S. MONTS JUDO JUJITSU auprès de tous les acteurs institutionnels (préfecture, URSSAFF, Jeunesse et Sports, organismes fédérales de judo...)

Résolution 4.

Quand l'A.S. MONTS JUDO JUJITSU sera officiellement créé et opérationnelle, le bureau de la section JUDO a autorité pour transférer tous les actifs et passifs à la nouvelle association : dès ce moment, ce sera l'A.S. MONTS JUDO JUJITSU qui gèrera la pratique de notre discipline sur la commune. Le bureau de la section JUDO présentera alors officiellement sa démission de l'OMNISPORTS.

Informations financières.

La situation financière de la section a été examinée : elle laisse présager des augmentations de cotisations à la rentrée 2005 du fait de l'augmentation des charges sociales. La subvention municipale demandée (14600 €) est en augmentation pour l'année 2005.

Divers.

Une campagne pour former des parents comme commissaires sportifs ou d'accueil va être lancée. Le but est d'accueillir ces personnes formées à ces pratiques au comité d'Indre et Loire de judo pour la prochaine saison pour aider durant les compétitions.

Absence de Christèle.

Christèle est absente du 5 au 28 février. Nous recherchons un remplaçant pour mardi 22 et mercredi 23 février. Pour le moment, les cours sont assurés lundi 21, jeudi 24, vendredi 25 et lundi 28. Surveillez l'affichage.

- **AUTOMOBILISTES** : la municipalité vous demande d'éviter de vous garer entre le gymnase et les habitations des GRANGES car cette partie de **rue** est **privée**. Merci de vous garer sur le parking, au sud du gymnase.